

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE INSTITUTIONNELLE SAINT-MATHIEU/LA MOTTE**

**Procès-verbal de la session ordinaire
du MERCREDI 5 février 2014**

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école institutionnelle Saint-Mathieu-La Motte tenue à l'école Saint-Mathieu, le cinq février de l'an deux mille quatorze à dix-neuf heures trente.

PRÉSENCES

Mmes Noémi Charest, parent
Martine Lemire, éducatrice au service de garde
Mélodie Pépin, enseignante
Marie-Claude Simard, enseignante
Élisa Tanguay, parent

MM Gilles Gagnon, enseignant
Yohann Labrecque, parent

Aussi présente :

Mme Andrée Roy, directrice

ABSENCES

Mmes Lucie Crépeault, représentante de la communauté
Christine Leclerc, parent
Jocelyne Wheelhouse, représentante de la communauté

**OUVERTURE DE
LA RÉUNION**

Le quorum est atteint. Cette assemblée est présidée par madame Élisa Tanguay.

Il est 19 h 5

**ADOPTION DE
L'ORDRE DU
JOUR**

Madame Tanguay fait la lecture de l'ordre du jour.

CE-639-14 IL EST RÉSOLU,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit et est adopté tel qu'il est présenté.

ADOPTÉE.

**ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL
DU 20 NOVEMBRE
2013**

CE-640-14 IL EST RÉSOLU,

QUE le procès-verbal du 20 novembre 2013 soit adopté tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE.

**AFFAIRES
DÉCOULANT DU
DERNIER
PROCÈS-
VERBAL**

4.1 Aide aux devoirs et leçons

Nous recherchons toujours une personne. Toutefois, mardi prochain, une étudiante au Bacc en enseignement commencera à aider les élèves de 15 h 30 à 16 h 30.

4.2 Projet biblio

Mme Johanne Charest a déposé son projet et nous allons attendre des nouvelles. Elle aimerait nous le présenter le 2 avril.

**INTERVENTION DU
PUBLIC**

Aucune

**PRÉSENTATION
DES DOSSIERS :**

**Révision
budgétaire**

La révision budgétaire présentée indique que nous n'avons pas beaucoup de marge de manœuvre. La grande partie du budget est dédiée à l'enseignement et au soutien aux élèves.

**Activités du
service de garde**

Les activités ainsi que l'horaire du mois de mars du service de garde sont présentés. Les membres autorisent le service de garde à participer à ces activités.

Activités à venir

Durant la dernière semaine d'école avant la relâche, il y aura une classe neige. Elle aura lieu dans les deux camps (sentier multiusager) pour le volet scolaire. Il y aura de la raquette, de la glissade et des activités éducatives.

La date sera à déterminer avec les titulaires selon la température. Le conseil d'établissement approuve cette activité.

**INFORMATION-
CORRESPONDANCE**

Correspondance :

Mme Éliisa Tanguay nous informe de la correspondance reçue.
Campagne de sécurité du transport scolaire.

Suivi au comité de parents

Mme Éliisa Tanguay présente les points discutés :

- Critères d'inscription
- Clientèle scolaire au 30 septembre
- Maternelle 4 ans à La Morandière
- Anglais intensif en 6^e année

Semaine des enseignants

Mme Andrée Roy remercie le personnel enseignant pour leur excellent travail fourni tout au long de l'année.

AFFAIRES NOUVELLES

Soupe du mardi

En partenariat avec la municipalité de La Motte, l'agente de développement Mme France Rheault, cuisine une soupe tous les mardis. Cette soupe est offerte à tous les élèves afin d'éviter de cibler les enfants de familles défavorisées. Selon les denrées qui seront données par la banque alimentaire, il est possible que des repas soient cuisinés. Éventuellement, les enfants participeront à la préparation de la soupe.

Rendez-vous RAP

Le mercredi 19 février à L'Agora de la Polyvalente de la Forêt, il y aura un rendez-vous RAP : Éduquer par le cœur de Brigitte Racine. Mme Roy invite les membres à cette conférence. Les renseignements seront diffusés sous peu.

Déneigement

Mme Andrée Roy doit relancer le monsieur pour défaire un bloc de glace dans l'entrée du personnel.

CLSC

Mme Marie-Claude Simard déplore le fait que le CLSC n'offre plus le service de dépistage de poux dans les têtes de nos élèves. Elle croit que ça fait partie de la santé publique d'offrir ce service.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

CE-641-14 IL EST RÉSOLU,

QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 20 h 34.

Président

secrétaire